



Conseil économique et social

Distr. générale
19 décembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-quatrième session

26 février-1^{er} mars 2013

Point 3 h) de l'ordre du jour provisoire *

Questions soumises à la Commission pour examen et décision :

Programme de comparaison internationale

Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale

Note du Secrétaire général

Le présent rapport, établi par la Banque mondiale pour le compte du Conseil d'administration du Programme de comparaison internationale (PCI), décrit le stade atteint dans l'exécution du cycle 2011 du Programme. Il expose les activités liées à la gouvernance, à la participation des pays, aux prix et à la comptabilité nationale, à l'évaluation des risques, au calendrier, au renforcement des capacités et à la sensibilisation menées en 2012. Il fournit également des informations sur les progrès accomplis en matière d'application des prix du PCI et de mise en place d'activités de comptabilité nationale, sur la politique d'accès aux données du PCI 2011, et sur le financement du Programme. Enfin, il présente quelques réflexions sur l'avenir du PCI. La Commission souhaitera peut-être examiner le stade atteint dans l'exécution du cycle 2011 et formuler ses observations sur le plan de travail menant à la publication des résultats finaux. La Commission souhaitera peut-être également créer le Groupe des Amis de la présidence sur le PCI, qui serait chargé de l'évaluation du cycle 2011 du PCI.

* E/CN.3/2013/1.



Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale

I. Introduction

1. Le présent rapport fournit à la Commission des informations actualisées complètes sur le stade atteint dans l'exécution du cycle 2011 du Programme de comparaison internationale (PCI), l'accent étant mis sur les activités menées de novembre 2011 à novembre 2012. Il compte huit sections, portant sur les sujets suivants : a) les activités de gouvernance; b) la participation et les progrès accomplis en matière d'application des prix du PCI et de mise en place d'activités de comptabilité nationale; c) l'évaluation des risques et le calendrier; d) les activités de renforcement des capacités; e) les activités de sensibilisation; f) la politique d'accès aux données; g) la situation financière; h) l'avenir du PCI.

II. Activités de gouvernance

2. Afin que le programme de travail pour le cycle 2011 soit exécuté comme prévu, divers organes de direction se sont réunis, parmi lesquels le Conseil d'administration, le Groupe consultatif technique et les coordonnateurs régionaux.

A. Réunions du Conseil d'administration

3. Le Conseil d'administration a tenu sa sixième réunion le 27 février 2012 à New York et sa septième réunion le 13 novembre 2012 à Washington.

4. À sa sixième réunion, le Conseil d'administration a examiné l'état d'avancement de l'exécution du cycle 2011 du PCI et a pris plusieurs décisions stratégiques. Plus particulièrement, le Conseil :

a) A appelé à plus de ponctualité dans la transmission des données, afin que le cycle 2011 puisse se dérouler conformément au calendrier, en préservant la qualité des données;

b) A débattu de questions relatives à la participation et au financement;

c) A souligné la nécessité d'une stratégie de communication globale.

5. À sa septième réunion, le Conseil d'administration a examiné l'état d'avancement de l'exécution du cycle, les facteurs de risque auxquels il faut faire face et le calendrier à suivre jusqu'à la publication des résultats. Il a également débattu des recommandations techniques formulées par le Groupe consultatif technique, adopté la politique d'accès aux données du PCI 2011 et lancé un débat sur la stratégie de communication des résultats du PCI. Le Conseil a recommandé la création du Groupe des Amis de la présidence sur le PCI, qui serait chargé de l'évaluation du cycle 2011 du PCI.

B. Réunions du Groupe consultatif technique

6. Le Groupe consultatif technique a tenu sa septième réunion les 17 et 18 septembre 2012 à Washington. Il s'est penché sur une analyse détaillée et complète des données et métadonnées transmises jusqu'à cette date par les régions. Cette analyse portait notamment sur les données relatives au prix des produits figurant sur la liste de base mondiale et sur les listes régionales, sur les données de dépenses du produit intérieur brut (PIB) et sur les « indicateurs d'importance » (ce concept remplace celui de « représentativité »). Par ailleurs, les membres de deux sous-groupes spécialisés, à savoir le groupe d'experts chargé de la validation et l'équipe spéciale chargée du calcul des parités de pouvoir d'achat (PPA), ont présenté leurs premiers résultats et les premières difficultés qu'ils ont rencontrées, ce qui a animé les débats.

7. La réunion a débouché sur la formulation de recommandations importantes sur les points suivants : a) le traitement des valeurs atypiques; b) la nécessité de poursuivre les tests sur l'utilisation des « indicateurs d'importance »; c) la mise en relation de cas spéciaux de participation; d) le recours aux ajustements de la productivité pour les services non marchands; e) l'examen des propositions visant à l'amélioration de la méthode d'extrapolation des PPA; f) la comparaison des résultats 2005 et 2011 du PCI.

C. Réunions des coordonnateurs régionaux

8. Les coordonnateurs régionaux ont tenu leur sixième réunion du 23 au 25 avril 2012 à Paris, et leur septième réunion du 19 au 21 septembre 2012 à Washington.

9. À leur sixième réunion, les coordonnateurs régionaux ont débattu de l'état d'avancement du programme mondial et des programmes régionaux et ont atteint un consensus sur les points suivants : a) une approche pour la collecte des métadonnées requises; b) les dates butoirs pour la transmission des données relatives à la consommation des ménages et à la comptabilité nationale; c) un plan d'action pour la validation des données; d) un calendrier pour les activités à venir.

10. À leur septième réunion, les coordonnateurs régionaux ont pris des décisions sur les points suivants : a) le calendrier général et les transmissions à venir des données régionales au Bureau mondial, en décembre 2012 et en mars 2013; b) la révision des résultats de l'évaluation comparative des PPA de 2005 et la nécessité d'établir une note de travail portant sur la faisabilité et les implications de cette révision, compte tenu de plusieurs contraintes techniques et financières; c) la poursuite de l'examen de la notion d'importance et de son utilisation; d) l'adoption de la classification proposée pour les positions élémentaires; e) l'approche et l'outil pour le calcul des moyennes nationales.

III. Participation et état d'avancement des activités liées aux prix et à la comptabilité nationale

11. La présente section fournit de brèves informations sur la participation des pays et sur l'état d'avancement de la transmission des données et des métadonnées pour la principale enquête sur les prix, la comptabilité nationale et les enquêtes spéciales.

A. Participation des pays

12. Le nombre d'économies participantes est passé à 197 pour l'actuel cycle du PCI, contre 146 pour le cycle 2005. Le cycle actuel couvre plus de 98 % de la population mondiale. La participation a augmenté dans pratiquement toutes les régions, avec 50 pays d'Afrique, 23 de la région Asie-Pacifique, 9 de la Communauté d'États indépendants (CEI), 37 d'Amérique latine et des Caraïbes, 12 d'Asie occidentale, 21 du groupe des îles du Pacifique, 2 pays non affiliés, et 47 du programme de PPA Eurostat-OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Parmi ces 197 pays, quatre participent à deux programmes régionaux différents. Il convient de noter que certains pays/certaines économies des régions Pacifique et Caraïbes participent de manière limitée en menant des enquêtes uniquement sur la composante consommation des ménages du PIB.

B. Collecte et transmission des données pour l'enquête principale

13. Le Bureau mondial a reçu les moyennes annuelles nationales pour l'enquête 2011 sur les prix à la consommation de 153 pays, dont trois participent à deux programmes régionaux. Parmi ces pays figurent 49 pays d'Afrique, 23 de la région Asie-Pacifique, 9 de la CEI, 15 d'Amérique latine, 12 d'Asie occidentale, 47 du programme PPA Eurostat-OCDE et 1 pays non affilié (la République islamique d'Iran).

14. Le Bureau mondial et le groupe d'experts chargé de la validation mènent un processus de validation des données et métadonnées relatives aux prix afin d'évaluer les points suivants : a) la comparabilité des données; b) la mesure dans laquelle les prix de la liste de base mondiale représentent et reflètent les niveaux de prix régionaux; c) la densité et la rareté des données relatives aux prix et leur effet sur le calcul des facteurs de mise en relation; d) la qualité des facteurs de mise en relation calculés; e) l'uniformité dans le temps par rapport aux données de 2005.

C. Collecte et transmission des données pour les enquêtes spéciales

15. Il est procédé à des enquêtes spéciales en vue de l'étude de domaines difficiles à mesurer, parmi lesquels la formation brute de capital fixe, les services publics, les services liés au logement et à l'utilisation de l'eau et l'enseignement privé. Ces données seront transmises au Bureau mondial conformément au calendrier arrêté à la réunion des coordonnateurs régionaux. Il est attendu de toutes les régions qu'elles transmettent les données relatives aux enquêtes spéciales pour le deuxième trimestre 2013 au plus tard.

D. Transmission des données de comptabilité nationale relatives aux dépenses

16. Au total, 158 pays, dont trois participent à deux programmes régionaux, ont transmis leurs données de comptabilité nationale les plus récentes relatives aux dépenses de PIB, décomposées en 155 positions élémentaires du PCI, sous la forme du modèle de rapport sur les statistiques de dépenses (MORES) ou sous d'autres formes. Parmi ces pays figurent 50 pays d'Afrique, 20 de la région Asie-Pacifique, 8 de la CEI, 15 d'Amérique latine, 12 d'Asie occidentale, 8 des Caraïbes, 46 du Programme PPA Eurostat-OCDE, et 2 pays non affiliés (la Géorgie et la République islamique d'Iran).

17. Les données de comptabilité nationale relatives aux dépenses font l'objet d'une validation spatiale aux niveaux national et international, et d'une validation temporelle par leur comparaison avec les données des années précédentes.

IV. Évaluation des risques et calendrier

18. Le cycle 2011 du PCI connaît deux types de risques : a) des risques liés à la qualité concernant la qualité des données et la qualité et l'exhaustivité des métadonnées; b) des risques liés au calendrier.

A. Risques liés à la qualité

Risques concernant la qualité des données

19. Le processus de validation mené par le Bureau mondial, le groupe d'experts chargé de la validation et l'équipe spéciale chargée du calcul des parités de pouvoir d'achat, a montré que, de manière générale, les données actuelles des positions élémentaires pour la consommation des ménages doivent encore faire l'objet d'une validation et d'une préparation avant qu'il soit possible de passer au stade de l'agrégation.

20. Un des risques liés à la qualité concerne l'absence d'une validation correcte des données, ce qui a comme conséquence que les données de certains pays dans certaines régions présentent un grand nombre de valeurs atypiques. Pour définir si ces valeurs atypiques potentielles sont des erreurs dans les données, les coordonnateurs régionaux approfondissent leurs analyses des incohérences dans les données et organisent des ateliers régionaux ou sous-régionaux en vue de traiter les questions de qualité des données. Pour aider à ce processus de validation, le Bureau mondial fournit du matériel opérationnel et des directives sur la validation des données relatives aux prix ainsi qu'un soutien technique pour la validation des données si nécessaire.

21. La variation étonnante entre les prix moyens de 2005 et de 2011, certains pays connaissant des prix systématiquement plus élevés ou plus faibles dans toutes les positions élémentaires, constitue un autre risque lié à la qualité. Pour résoudre cette question, les coordonnateurs régionaux et le Bureau mondial mènent des missions dans les pays concernés afin de découvrir la source des problèmes et de chercher des moyens de les résoudre.

22. La qualité des « indicateurs d'importance » fait également l'objet d'une évaluation. Le PCI 2011 demande aux pays d'assigner des « indicateurs d'importance » à certains produits, indicateurs qui donnent des informations sur les pondérations à utiliser pour le calcul de la variable fictive dans la pondération des produits du pays. Cependant, les pays ne recourent pas à un critère commun pour l'assignation des « indicateurs d'importance » aux produits. Pour résoudre cette question, le Bureau mondial a donné des orientations s'agissant de l'assignation et de la validation des « indicateurs d'importance » et a débattu avec les coordonnateurs régionaux d'approches qui permettraient d'améliorer la qualité de ces indicateurs.

Exhaustivité et qualité des métadonnées

23. Garantir la qualité et l'exhaustivité des métadonnées constitue un enjeu majeur de ce cycle du PCI. Le Bureau mondial a préparé une série de questionnaires sur les métadonnées afin que les métadonnées recueillies lors du cycle 2011 soient de meilleure qualité que celles recueillies lors du cycle 2005.

24. Des listes de contrôle d'assurance qualité ont été préparées en vue d'aider à la collecte des informations requises pour l'évaluation de la qualité des métadonnées transmises. Ces listes sont disponibles en arabe, en anglais, en français et en espagnol. Elles doivent être complétées par les pays pour juin 2013, par les coordonnateurs régionaux pour décembre 2013, et par le Bureau mondial pour mars 2014.

25. S'agissant de la comptabilité nationale, le modèle de rapport sur les statistiques de dépenses, le questionnaire du cadre d'assurance qualité pour la comptabilité nationale et le questionnaire sur l'exhaustivité des comptes nationaux offrent une manne de métadonnées sur la façon dont les pays classifient leurs dépenses du PIB dans les 155 positions élémentaires et sur la qualité et l'exhaustivité de leurs estimations de dépenses du PIB.

26. S'agissant de l'enquête sur les prix, un questionnaire sur le cadre d'enquête est disponible en arabe, en anglais, en français et en espagnol. Ce questionnaire est essentiel puisqu'il fournira des informations sur la couverture de l'enquête dans les différents pays. Il est attendu des pays qu'ils complètent le questionnaire et le renvoient au Bureau mondial pour mars 2013.

B. Risques liés au calendrier

27. Le PCI 2011 est exécuté selon le calendrier arrêté au début du Programme. Les résultats finaux doivent être communiqués en décembre 2013.

28. Le calendrier est très serré puisqu'il ne reste plus que 13 mois pour achever toutes les tâches liées à ce cycle du PCI. Tout retard pris dans une région quelconque aura donc des répercussions sur la publication des PPA mondiales et régionales.

29. Il existe dans certaines régions un risque important de retard dans la réalisation des enquêtes spéciales devant produire les PPA pour les services publics, la formation brute de capital fixe et le logement. Le Bureau mondial coopère étroitement avec les coordonnateurs régionaux afin que toutes les activités soient menées conformément au calendrier convenu à la dernière réunion des

coordonnateurs régionaux. Si certains pays n'effectuent pas les enquêtes spéciales dans les temps, on pourrait, en guise de plan d'urgence, inclure ces pays dans les résultats mondiaux uniquement pour la composante consommation des ménages.

V. Activités de renforcement des capacités

A. Ouvrage publié par le Programme de comparaison internationale

30. La publication du PCI intitulée *Measuring the Real Size of the World Economy, The Framework, Methodology, and Results of the International Comparison Program (ICP)*¹ (Mesurer la taille réelle de l'économie mondiale : Cadre, méthode et résultats du Programme de comparaison internationale (PCI)), parue en novembre 2012, sera mise en ligne sur le site du PCI (www.worldbank.org/data/icp). L'ouvrage est un précis présentant le cadre méthodologique permettant d'effectuer des comparaisons internationales, les choix méthodologiques faits pour le PCI 2005, les conséquences de ces choix et les mesures prises en vue de l'amélioration de la qualité des données pour le PCI 2011.

31. En dévoilant la théorie, les concepts et les méthodes sous-tendant les estimations, l'ouvrage améliore la transparence du processus du PCI. Les chercheurs, les utilisateurs des PPA et les personnes associées à la mise en œuvre du Programme pourront ainsi mieux comprendre les forces et les limitations des estimations ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent. L'ouvrage présente également une vision prospective des évolutions méthodologiques qui permettraient d'améliorer les comparaisons à venir.

B. Guide opérationnel

32. Sur les 28 chapitres que compte le guide opérationnel du PCI, 24 sont terminés et ont été mis en ligne sur le site du PCI. Ces chapitres sont en cours de révision.

33. Les quatre chapitres restants sont en cours d'achèvement. Une version électronique remaniée et complète sera mise en ligne sur le site du PCI en avril 2013.

C. Logiciel du Programme de comparaison internationale

34. La version 4 du kit logiciel du PCI, proposant des fonctionnalités nouvelles et améliorées, est sortie le 12 octobre 2012. Non seulement les performances du logiciel ont été améliorées dans tous les modules, mais, en plus, cette nouvelle version propose de nouvelles fonctionnalités susceptibles de faciliter la validation et le traitement des données.

35. Le Bureau mondial a organisé, les 24 et 25 septembre 2012, à Washington, un atelier de formation consacré à la version 4 du kit logiciel du PCI. L'objectif de l'atelier était de dispenser une formation et d'apporter un soutien, notamment à l'aide d'exercices pratiques, aux utilisateurs régionaux qui se servent du logiciel pour saisir les données relatives aux prix, pour valider ces données et pour les

¹ Washington, Banque mondiale, 2012.

transmettre. Des représentants de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) ont participé à l'atelier.

36. Le Bureau mondial donne également les conseils nécessaires sur le processus de migration allant des données brutes, jusqu'à la création de tableaux de validation et le calcul des PPA.

VI. Activités de sensibilisation

A. Site Web et calendrier du Programme de comparaison internationale

37. Le Bureau mondial a créé un calendrier d'activités virtuel qui présente tous les événements PCI mondiaux et régionaux. Ce calendrier a été lancé le 6 juillet 2012 et peut être consulté sur le site Web du PCI.

38. Par ailleurs, le Bureau mondial continue de mettre à jour le site Web du PCI en y ajoutant du nouveau matériel opérationnel et les documents concernant les réunions importantes.

B. Bulletins d'information trimestriels du Programme de comparaison internationale

39. À la fin 2011, le Bureau mondial avait diffusé 14 éditions du bulletin d'information mensuel du PCI. Depuis début 2012, par analogie avec le calendrier des activités aux niveaux régional et mondial, ces bulletins d'information sont diffusés trimestriellement.

40. Les premier, deuxième et troisième bulletins d'information trimestriels du PCI pour 2012 ont été diffusés en vue d'informer la communauté du PCI de l'actualité et des événements pertinents et peuvent être consultés sur le site Web du PCI.

VII. Politique d'accès aux données

41. À sa réunion du 25 octobre 2011, le Conseil d'administration du PCI a débattu de la proposition relative à la politique d'accès aux données du PCI 2011 et d'archivage. Le Conseil a avalisé les principes d'accès aux données et a adopté le niveau d'accès proposé pour les catégories de variables PCI ci-après :

a) Les PPA, les indices de prix et les données relatives aux dépenses pour tous les pays sont publiés au niveau analytique et accompagnés des métadonnées pertinentes;

b) Les PPA, les indices de prix et les données relatives aux dépenses aux différents niveaux de détail en dessous de celui publié pour tous les pays, accompagnés des métadonnées pertinentes;

c) Les données nationales relatives aux prix moyens au niveau des produits, pour les produits figurant sur la liste de base mondiale pour tous les pays, accompagnées des métadonnées pertinentes.

42. À sa réunion du 13 novembre 2012, le Conseil d'administration s'est dit favorable à ce que l'on puisse accéder aux prix moyens du PCI qui sont d'une qualité adéquate et qui ne révèlent pas d'informations confidentielles sur les différents fournisseurs. Il a indiqué, s'agissant des données relatives aux prix moyens, que les noms et descriptions des produits devaient être rendus anonymes (c'est-à-dire que les marques devaient être enlevées) avant que ces données puissent être partagées avec les utilisateurs. Il a également indiqué que l'accès aux données infranationales devait être restreint, de la même manière que pour les observations individuelles.

43. Le Conseil a approuvé le niveau d'accès aux données de catégorie 4 et aux métadonnées qui les accompagnent, à savoir les données nationales relatives aux prix moyens au niveau des produits pour les articles régionaux ne figurant pas sur la liste de base mondiale pour tous les pays, puisque ces données ne révèlent pas d'informations confidentielles sur les différents fournisseurs, et a avalisé la politique d'accès aux données du PCI 2011 et d'archivage. Cette politique sera diffusée sur le site Web du PCI.

VIII. Situation financière

A. Budget

44. Le budget du cycle 2011 du PCI est toujours respecté. Le budget total au niveau mondial est d'environ 14,5 millions de dollars. Abstraction faite des subventions allouées aux programmes régionaux, le budget mondial est d'environ 11,5 millions de dollars. Le budget total du cycle 2011 du PCI, y compris le budget des programmes régionaux, est estimé à environ 37 millions de dollars.

45. En 2012, le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs a alloué de nouvelles subventions à la CESAO, à la CEPALC et à la Commission de statistique inter-États de la CEI afin de leur permettre d'exécuter le PCI 2011 dans leurs régions et de préparer et publier les résultats régionaux finaux.

B. Financement et assistance technique pour les programmes régionaux

46. Le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs finance également une assistance technique. Celle-ci prend la forme de missions de consultance et d'assistance technique dont l'objet est de soutenir les régions et les pays d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Asie, d'Asie occidentale, de la CEI, ainsi que les pays non affiliés. Les consultants animent également les séances lors des ateliers régionaux et sous-régionaux.

IX. Avenir du Programme de comparaison internationale

A. Évaluation du cycle 2011

47. Le cycle 2005 du PCI a été évalué par le Groupe des Amis de la présidence, sous la direction du Bureau central de statistique de Norvège. L'expérience ayant été

couronnée de succès, le Conseil d'administration a recommandé que l'on reprenne l'approche de 2005 et que le cycle 2011 soit évalué de façon similaire, sous les auspices de la Commission de statistique.

B. Vers un Programme de comparaison internationale pérenne

48. La Banque mondiale a multiplié les initiatives pendant le cycle 2011 pour assurer la pérennité du PCI. Elle a ainsi notamment cherché à garantir un meilleur accès aux données du PCI au travers de la politique d'accès aux données du PCI 2011 et d'archivage adoptée par le Conseil d'administration, afin de renforcer l'impact du PCI dans la communauté du développement et l'utilisation des données et résultats du PCI.

49. La Banque mondiale souhaite également améliorer sa méthode d'extrapolation des PPA et élaborer une politique pour les révisions de séries chronologiques de PPA.

50. La Banque mondiale a mené des expériences sur la collecte de données relatives aux prix au moyen de l'externalisation ouverte à l'aide de téléphones portables, et elle continue de chercher de nouvelles technologies, plus économiques, qui pourraient aider à la collecte de données.

C. Prochaines étapes

51. La voie qu'il est proposé de suivre pour l'avenir du PCI comprendrait les étapes suivantes :

a) La Commission de statistique, à sa quarante-quatrième session, crée le Groupe des Amis de la présidence qui sera chargé d'évaluer le cycle 2011 du PCI;

b) La composition et le mandat du Groupe des Amis de la présidence sont arrêtés durant le premier semestre 2013;

c) Le Groupe des Amis de la présidence procède à l'évaluation du cycle 2011 du PCI sur la période 2013-2014;

d) Un rapport détaillé sur l'évaluation du PCI et des considérations sur l'avenir du Programme est présenté à la quarante-cinquième session de la Commission de statistique.

X. Questions soumises à l'examen

52. La Commission est invitée :

a) **À se pencher sur les progrès accomplis dans l'exécution du cycle 2011;**

b) **À exprimer son point de vue sur le plan de travail devant conduire à la publication des résultats finaux;**

c) **À créer le Groupe des Amis de la présidence qui sera chargé de procéder à l'évaluation du cycle 2011 du PCI.**